

**ARRETE N°2017-020
 PROCLAMATION DES RESULTATS CONSEIL DE L'UFR SEPF
 DE L'UNIVERSITE PARIS 8
 SCRUTIN DU 26 JANVIER 2017**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation;

Vu les statuts de l'UFR SEPF ;

Vu l'arrêté n°2016-194 de la présidente de l'université Paris 8 ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement et aux résultats des opérations électorales du 26 janvier 2017 ;

ARRETE

Article 1 - Résultats des opérations de scrutin du collège usagers

Nombre d'électeurs inscrits	887	Nombre de suffrages valablement exprimés	8
Nombre d'émargements	8	Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	8	Quotient électoral	1,6
Nombre de bulletins blancs, nuls et d'enveloppes vides	0		

A obtenu :

LISTE	Voix	Total sièges obtenus par liste
SCIENCES DE L'EDUCATION	8	5

Sont proclamés élus :

- Laetitia Dostrevie (titulaire) ;
- Léana Valentini (suppléant) ;
- Ridha Krir (titulaire) ;
- Amélie Terreaux (suppléante) ;
- Hassane Hacini (titulaire) ;
- Justine Boisteault (suppléante).

Article 5

Le directeur général des services et le directeur de l'UFR sont chargés de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 26 janvier 2017

La présidente de l'université Paris 8,

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU



Annick Allaigre